

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 novembre 2019

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION
PUBLIQUE - (N° 2401)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 700

présenté par
M. Questel

ARTICLE 5 BIS

À l'alinéa 13, substituer au mot :

« il »

les mots :

« le service ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.